



Cadre réservé à LEDF

APPEL A PROJET 2025

1. VOTRE STRUCTURE

Nom de votre structure : Ville :

Son But :

Statut juridique :

Nom et Prénom du Responsable : Fonction :

Adresse :

☎ : ✉ :

Nom et Prénom du Responsable du Projet :

(Veuillez noter le n° de tel et l'adresse email uniquement si différents) :

☎ : ✉ :

1) Avez-vous déjà bénéficié du soutien financier de notre Association ? : oui/non *

Merci d'indiquer les différentes Années ainsi que les noms des projets :

.....
.....

2) Les enfants de votre structure participent-ils :

Au Noël de Frankie : oui/non *

Aux activités de notre Association : oui/non *

Si non, pourquoi ?

.....

* barrer la mention inutile





ASSOCIATION MONÉGASQUE LES ENFANTS DE FRANKIE

Sous la Présidence d'Honneur de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco

3. FINANCEMENT DE VOTRE PROJET

Montant total en TTC :

Montant détaillé de chaque poste de votre projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous sollicité d'autres partenaires pour ce projet : oui/non*

Recevez-vous déjà un soutien financier pour ce projet : oui/non*

Collectivités publiques :

Demandé €

Reçu €

Fondations privées :

Demandé €

Reçu €

Entreprises publiques :

Demandé €

Reçu €

Entreprises privées :

Demandé €

Reçu €

Montant du soutien demandé aux Enfants de Frankie : € TTC

* barrer la mention inutile



Le Soleil d'Or - 20 Bd Rainier III - 98000 Monaco - Tel: +377 93 300 800 - E-mail: frankie@monaco.mc

<https://www.lesenfantsdefrankie.com>

Créée le 21 novembre 1997 - Arrêté Ministériel n° 2010-385

Organisation dotée du Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies depuis 2008



4. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date limite de dépôt du projet : 28 février 2025

Date de réponse : 30 avril 2025

PIÈCES À JOINDRE :

- Devis **LISIBLES** établis **au nom de l'Association Les enfants de Frankie** (*pas de capture d'écran hors cas particuliers de type Amazon*)
- Photos, plan etc.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, ILLISIBLE, NON CONFORME OU TRANSMIS HORS DÉLAI NE SERA PAS TRAITÉ.

Chaque projet reçu est étudié par le Conseil d'Administration de l'association qui prend en compte un certain nombre de critères pour rendre sa décision :

- Nombre, type et montant des projets financés les années antérieures
- Communication des photos, des comptes-rendus et invitations aux inaugurations des projets déjà financés
- Participation de la structure aux activités de l'association et au Noël de Frankie
- Respect du processus d'inscription aux activités et pendant celles-ci

L'association « Les enfants de Frankie » se réserve le droit de demander la production de tout document complémentaire nécessaire à l'instruction du dossier.

Fait leà

Signature :

(Précédée de la mention Lu et Approuvé)

